

→ Quelques conseils et règles à suivre :

- Ne perturbez pas la tranquillité des animaux
- Refermez les barrières et clôtures derrière vous
- Tenez en laisse vos animaux de compagnie
- Ne sortez pas des sentiers balisés
- Ne faites pas de feu de camp en pleine nature
- Ne laissez aucun débris derrière vous
- Ne cueillez pas de fleurs
- Prévoyez une tenue et des chaussures adéquates !
- Emportez une bouteille d'eau et un chapeau !



→ **CLOCHER À BULBES** : Tous les enfants de la commune savent que Gargantua, d'un seul coup, asséché le marais pour étancher sa soif. Ensuite, en se soulageant, il a laissé les 3 étrons superposés qui forment le clocher de l'église Saint-Jean-L'Évangéliste.

A découvrir dans le village...

La fête de la Bouse



Bâton sautou

→ Quand ? Le dernier dimanche de juillet, toute la journée

→ Quoi ? Fête de la vie rurale et des vieux métiers : fabrication de beurre, cordes, bouses, moisson à l'ancienne, vieux tracteurs, bâton sautou, lancer de bottes, groupe folklorique, bal populaire, vide grenier. Bar et restauration.

Les courses asines



→ Quand ? 2^e dimanche d'août
→ Quoi ? depuis plus de 150 ans, concours d'ânes et courses asines et chevalines, diverses animations durant la journée, feu d'artifice et grand bal populaire le soir. Bar et restauration.

Situation géographique



Plus de renseignements...

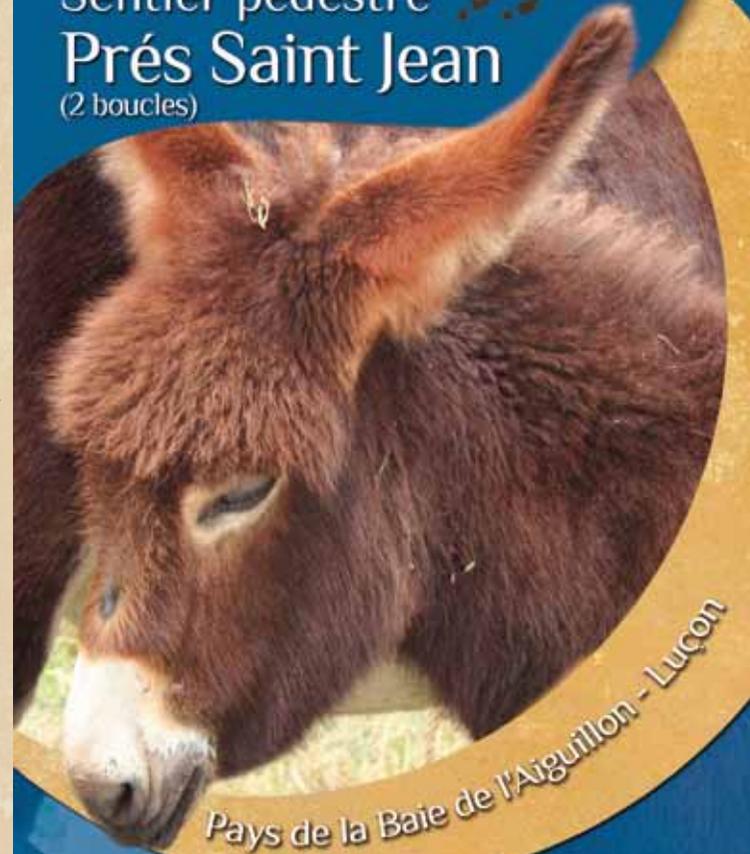
OFFICES DE TOURISME DU PAYS NÉ DE LA MER

- L'AIGUILLON-SUR-MER 02 51 56 43 87
www.laiguillon-surmer-tourisme.fr / contact@laiguillon-surmer-tourisme.fr
- LA FAUTE-SUR-MER 02 51 56 45 19
www.tourisme-lafautesurmer.fr / contact@tourisme-lafautesurmer.fr
- LA TRANCHE-SUR-MER..... 02 51 30 33 96
www.latranchesurmer-tourisme.fr / contact@latranchesurmer-tourisme.fr
- LUÇON 02 51 56 36 52
www.tourisme-lucon.com / officetourisme.lucon@orange.fr
- ST-MICHEL-EN-L'HERM..... 02 51 30 21 89
www.paysnedelamer-tourisme.fr / contact@paysnedelamer-tourisme.fr

POINT Î DU PAYS NÉ DE LA MER

- ST-DENIS-DU-PAYRÉ..... 02 51 28 41 10
poledesespacesnaturels@gmail.com

Sentier pédestre
Prés Saint Jean
(2 boucles)



Pays de la Baie de l'Aiguillon - Luçon



Maraîs Poitevin



1h30
3h40



Parking de la place George Clemenceau



5km
11km



Départ de la mairie



Balisage
jaune



Point de départ



Autre point d'intérêt



Aire de pique-nique



Cabane

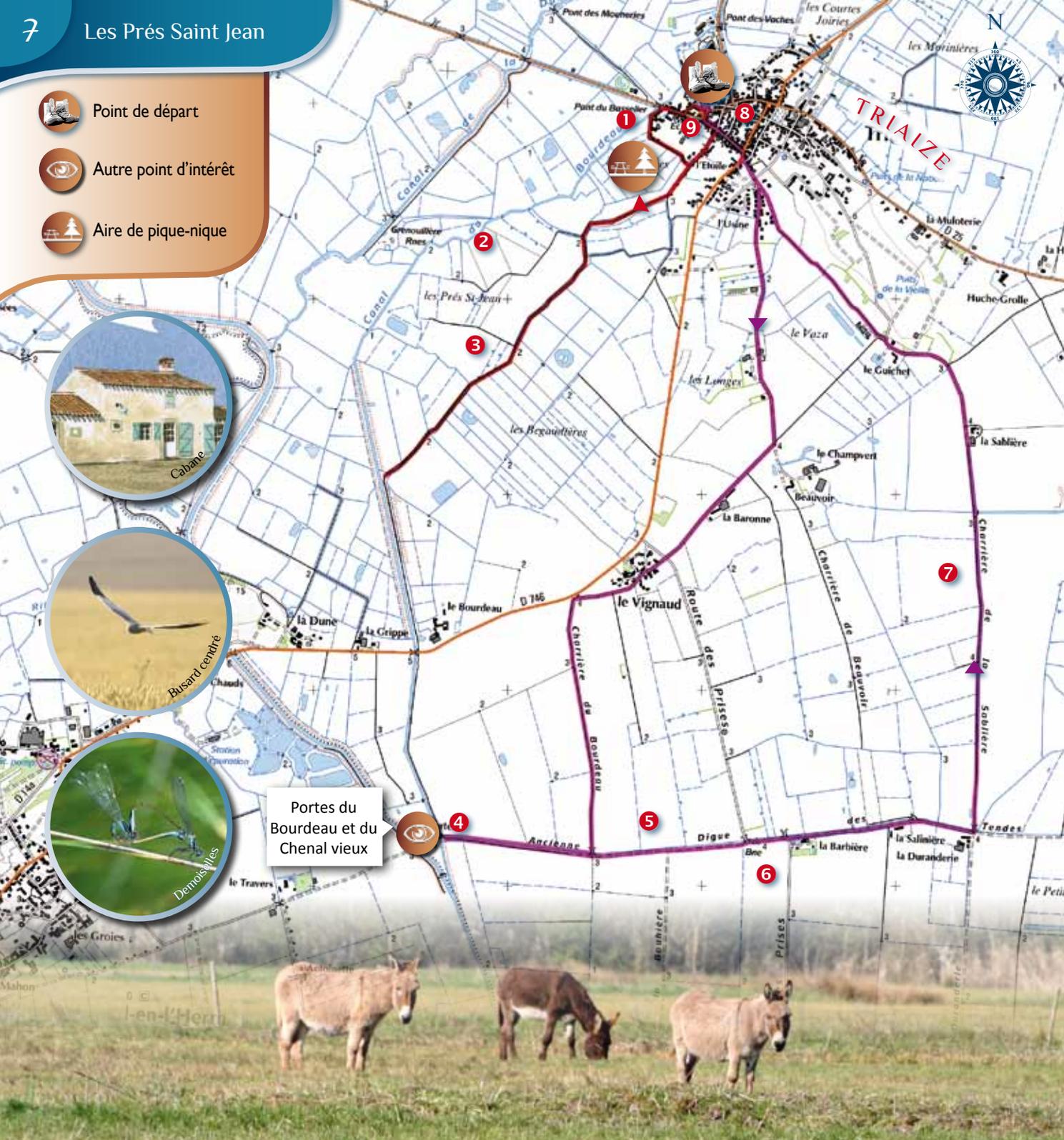


Busard cendré



Demoiselles

Portes du Bourdeau et du Chenal vieux



→ Lorsque la mer régnait sur le Marais Poitevin, Triaise comptait 3 îles : les îles du Bourg, du Vigneau et de la Dune. Celles-ci seraient à l'origine du nom de «TRIAIZE», le dérivé de 3 mots celtiques signifiant «Endroit où une chose est en triple».

→ Sur ce circuit, 2 boucles vous sont proposées : 5km = en rouge sur la carte
11km = en rose sur la carte

1 Les ânes → dans les prairies des Motteries, vous pourrez sûrement voir des ânes en train de paître. Triaise est connu d'ailleurs pour ses courses asines, une spécialité sportive locale. Les premières courses connues remontent à 1863, époque où l'âne représentait le «pur-sang du pauvre», on l'appelait aussi le «cheval du malheureux». On a décompté plus de 100 têtes au recensement de bétail de 1866.

2 Les tamaris → pouvant dépasser 3m de haut, ces arbustes sont souvent utilisés comme brise-vent en bordure de mer car ils s'accrochent fort bien des embruns salés.

3 Les vanneaux huppés → ces petits limicoles explorent les prairies, cultures et prés de fauches à la recherche d'invertébrés : vous pourrez d'ailleurs les observer, avec beaucoup d'attention, en train de «tapper du pied». Ils imitent alors le bruit de la pluie tombant au sol, les vers de terre s'y trompent, sortent du sol et se font avaler. Leur cri rappelle le sifflement du dauphin !

4 Les Portes du Bourdeau → le Bourdeau, canal drainant du marais desséché, se déverse ici, dans le Chenal Vieux, pour rejoindre la Baie de l'Aiguillon, exutoire du Marais Poitevin.

5 Les polders → appelés localement «Prises», les polders sont des terres endiguées et gagnées sur la mer. Le marais déroule ici, son horizon uniforme et dénudé, au paysage quadrillé de cultures céréalières. Sur fond de ciel bleu, les rapaces, faucon crécerelle et autres busards cendrés guettent leurs proies, planant au-dessus de nos têtes, avant de se laisser choir sur leur butin.

6 Le busard cendré → ce visiteur estival construit son nid dans les champs de céréales. Les moissons, souvent précoces, sont un danger pour les jeunes busards non volants. Cependant, une surveillance assidue des nids en période de moissons, de la part des agriculteurs, permet leur préservation. Le busard est un grand consommateur de campagnol des champs (80 % de son régime alimentaire). Voltigeur par excellence, on peut facilement l'observer lors de loopings et vrilles au moment des parades nuptiales...

7 La cardère à foulon → cette espèce rudérale (qui croît parmi les gravois), présente sur les bords des chemins, est aussi appelée «Cabaret des oiseaux», ses inflorescences offrant reposoirs, graines et eau aux chardonnerets. La rosée recueillie dans ses feuilles servait autrefois à soigner les dermatoses, dartres, etc. Sa tige sert de refuge l'hiver à une chenille. Celle-ci placée dans le creux de la dent soulagerait les caries...

8 Oiseaux des villages → le rouge-queue noir, les mésanges, les moineaux, la huppe fasciée sont faciles à reconnaître par leurs chants. Les cavités des vieux murs sont souvent utilisées par ces oiseaux cavernicoles. Vous pouvez aussi les aider à nicher en posant des nichoirs adaptés à chaque espèce.

9 L'église → La flèche de l'église Saint-Jean-L'Évangéliste présente des décrochements, un peu à la manière des dochers à bulbes. Sa forme se remarque de très loin dans le marais.